

Énergie thermique

Visualiser [la vidéo](#), puis répondre aux questions suivantes :

- En France, le % de la production en électricité par le nucléaire représente :
 - 60%
 - 75%
 - 85%
- En France, le % de la production en électricité par les centrales thermiques représente :
 - 10%
 - 20%
 - 30%
- La France métropolitaine dispose de :
 - 4500 km de côte
 - 5500 km de côte
 - 6500 km de côte
- Les eaux territoriales s'étendent à :
 - 150 km des côtes
 - 280 km des côtes
 - 370 km des côtes
- Le potentiel maritime de la France au niveau mondial est classé :
 - 1er
 - 2ème
 - 3ème
 - non classé
- Le rapport des diamètres entre éoliennes offshore et terrestre est d'environ :
 - 2
 - 3
 - 4
- Une usine marée motrice est :
 - une centrale thermique
 - une digue
 - un barrage
- L'amplitude maximale des marées se situe :
 - aux solstices
 - aux équinoxes
 - à midi
- La partie mobile d'un alternateur s'appelle :
 - le stator
 - le rotor
 - la bobine
- Une usine marée motrice fonctionne :
 - 1 fois / jour
 - 2 fois / jour
 - 4 fois / jour

11. La quantité de la production électrique est identique à marée haute et marée basse.
- vrai
 - faux
 - cette question n'a pas de sens
12. Une hydrolienne fonctionne :
- sur terre
 - sur mer
 - sous mer
 - dans tous les cas ci-dessus
13. Le rapport de densité entre l'eau et l'air est de :
- 100
 - 1000
 - 10000
14. Une hydrolienne fonctionne d'autant mieux que le fluide est :
- dense
 - léger
 - volatile
15. Le potentiel hydrolien du littoral français est estimé à :
- 2 centrales nucléaire
 - 4 centrales nucléaire
 - 6 centrales nucléaire
16. Les courants transcontinentaux ont une vitesse d'environ :
- 0,5 km/h
 - 2 km/h
 - 5 km/h
17. Le système qui transforme l'énergie mécanique des vagues est appelé une machine :
- marée mécanique
 - pendulaire
 - houlo motrice
18. Les vagues sont créés par :
- les marées
 - les fonds marins
 - la lune
 - le vent
19. Pour exploiter l'énergie thermique des mers, il faut une variation de température des eaux d'au moins :
- 10 °C
 - 20 °C
 - 30 °C
20. Pour exploiter l'énergie thermique des mers, il faut capter l'eau à une profondeur d'au moins :
- 1000 m
 - 1500 m
 - 2000 m